

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{re} BEAUHARNOIS

SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

M. CLÉMENT AUBRY.—1852 à 1862

Selon l'abbé Tanguay, M. Aubry était d'origine irlandaise. Son ancêtre "Tec Corneille Aubry," marié à Québec, en 1670, avait nom véritable "Teague Cornelius O'Brennan," d'où la famille est aujourd'hui connue sous le nom de Têcle-Aubry. Clément naquit à Saint-Laurent, près de Montréal, le 11 octobre 1793, de Clément Têcle-Aubry et de Josephite Cousineau. Ordonné le 5 décembre 1819 il fut nommé au vicariat de Varennes; en 1820 devint missionnaire de Bonaventure; en 1821, de Percé; en 1822, de Douglastown; 1823, curé de la Présentation; 1829, de St-Athanase; 1836, professeur de philosophie à St-Hyacinthe; 1838, curé de la Rivière-des-Prairies et professeur à Ste-Thérèse, et en 1852, curé de Ste-Jeanne de l'île Perrot.

Son premier acte aux registres porte la date du 1er octobre. A son arrivée, le curé eut à rebâtir le presbytère détruit dans l'incendie du 8 mars précédent. A cet effet l'on conserva et utilisa les murs restés debout.

Après dix années d'un ministère fructueux, ce prêtre zélé fut appelé à la cure de St-Benoit, en octobre 1862. Mais son âge avancé le força, en 1865, à abandonner la charge des âmes, fixant sa résidence en cette paroisse, où il décéda en 1873, plein de mérites et de vertus.

M. Clément Aubry avait deux frères prêtres, Joseph, docteur en théologie, décédé au collège de Ste-Thérèse, et Fortunat, actuellement curé de St-Léon, diocèse des Trois-Rivières.

M. AMBROISE-FLEURY GROULX.

Successeur de M. Clément Aubry, ne fut qu'une année (1862 à 1863) curé de de l'île Perrot.

Né à St-Laurent, près Montréal, le 4 avril 1819, de J.-B. Groulx et de Gertrude Martin, il fut ordonné à Montréal le 1er juin 1844 et envoyé au vicariat de St-Clément de Beauharnois. Il fut en 1846 curé du Grand Calumet; en 1847, curé de St-Benoit et en octobre 1862, prit possession de la cure de Ste-Jeanne. Il laissa cette paroisse le 21 septembre 1863 pour aller administrer celle de St-Jérôme, où il est mort le 12 mai 1868, âgé de 49 ans.

M. LOUIS TURCOT.

Curé actuel de Ste-Jeanne, administre cette paroisse depuis le 9 octobre 1863.

Né à Québec le 17 décembre 1817, d'Augustin Turcot et de Marie Trudelle, il fit ses études au séminaire de Québec et reçut l'ordre de la prêtrise le 21 mai 1842, à Montréal, et fut nommé vicaire de St-Aimé; en janvier 1843, vicaire à St-Hyacinthe; en 1844, curé de St-Valentin pendant 5 mois, et de St-Césaire jusqu'en 1850. Ayant sacrifié sa fortune à la colonisation des cantons de l'Est, il laissa la cure de St-Césaire pour celle de Ste-Philomène. De 1856 à 1861 il fut curé de St-Hermas, puis prêtre auxiliaire à l'évêché de Montréal jusqu'à sa nomination à l'île Perrot.

En arrivant ici, M. Turcot eut pour premier soin d'ouvrir une petite bibliothèque paroissiale.

L'année 1864, la paroisse se décida à remplacer le clocher de l'église, qui avait été brûlé et renversé par la foudre, le 6 novembre 1863.

Parmi les nombreuses œuvres de zèle de M. Turcot il faut signaler celle de la fondation de trois nouvelles écoles et d'un collège commercial à l'île Perrot. Le Collège St. Joseph bâti, avec l'aide de M. Turcot, par le professeur Joseph Mauffette, est encore sous la direction de cet habile instituteur. Cette maison est l'œuvre du sacrifice. N'ayant que de faibles ressources M. Mauffette prit le pique et la pelle, creusant lui-même les fondations de son établissement et se faisant manœuvre de maçonnerie. M. Mauffette avait déjà 30 années d'expérience dans l'enseignement aux Etats-Unis, dans la province d'Ontario et celle de Québec, quand il entreprit en 1879 son œuvre de l'île Perrot. De 1862 à 1878 il dirigea avec grands succès son Académie St-Joseph, mieux connue sous le nom d'Académie Mauffette, à Montréal.

Le collège de St-Joseph, l'île Perrot, est "agréablement situé sur le bord de l'Ottawa et jouit d'une vue délicieuse sur les campagnes. Les vastes dépendances dont il est entouré, les larges proportions d'après lesquelles il a été construit, l'air salubre qu'on y respire, contribuent puissamment à la bonne santé des élèves. Cette institution a pour but spécial de préparer les élèves à toutes les branches de commerce." (Prospectus du collège.)

Le principal a trois professeurs-adjoints, dont un d'origine anglaise.

Le cours commercial comprend : la calligraphie, l'arithmétique commerciale, le calcul oral, les transactions du commerce, la tenue des livres, le mesurage, l'algèbre et géométrie, etc., etc.

On y enseigne aussi la musique vocale et instrumentale, le dessin et les éléments du latin, etc.

Cette maison n'est qu'à la distance d'un mille de Ste-Anne et assez près de la gare du chemin de fer. En face de l'établissement se trouve le quai des vaisseaux de la malle, et tout auprès un bureau de poste.

Dans son rapport pour 1880-81, M. l'inspecteur Brault dit que cette Académie "est bien meublée et paraît confortable. C'est une institution récemment ouverte et qui, je crois, mérite d'être encouragée."

APPENDICE

A la suite de cette histoire civile et religieuse, nous relatons dans un appendice certaines opérations militaires et certains faits d'armes dont l'île Perrot et ses environs ont été le théâtre.

C'est ce qui nous permettra d'apprécier la valeur des milices d'autrefois ainsi que la science stratégique et les nobles vues de leurs capitaines.

Nous empruntons ces faits à un ouvrage en 10 vol. imprimé à Albany (1855), en vertu d'un acte de la législature de l'Etat de New-York : *Documents relative to the colonial history of the state of New-York procured in Holland, England and France, by John Brodhead.*

Comme il n'est pas facile de se procurer le texte français de ces documents, nous en donnons une traduction, en suivant l'ordre chronologique.

Voyage des gouverneurs de Courcelles et Perrot et autres, au lac Ontario :

... "3 juin 1671. Une ondéee commençant à tomber vers le midi, nous débarquâmes au pied du premier rapide (1), à l'embouchure de la rivière des Iroquois (Outaouais). Le jour suivant, 4 juin, on fit les préparatifs pour monter la première chute.

"Le même jour, nous arrivâmes au bas d'une chute que nous désespérâmes de surmonter à cause d'un énorme rocher qui se trouvait auprès de la rive...

"Comme personne ne savait que faire, le gouverneur résolut d'essayer de ranger ce rocher de côté à force de leviers... Leurs efforts furent tels que le rocher fut assez mis de côté pour permettre aux vaisseaux de passer...

"Le 14, on commença à descendre les rapides en route pour Montréal..., et le gouverneur, avant de retourner à Montréal, voulut visiter l'établissement de monsieur Perrot (île Perrot), gouverneur de ce lieu, où monsieur de Chailly (2), enseigne de la compagnie de monsieur Perrot, avait un canot..."

Voyage du comte de Frontenac au lac Ontario, 1673.

... "Le 29 juin, on termina l'embarquement de toutes les munitions de guerre et les provisions à bord des canots et des bateaux; et le comte de Frontenac, ayant choisi M. de Chambly comme étant très habile et le plus vieux des officiers du pays pour commander les troupes sous lui, l'envoya avec trois canots camper sur la rive sud au pied du premier rapide (3), qui est à la tête du lac St-François (4), et partit avec toutes les escadres dans le dessein de l'y joindre.

"Mais s'étant aperçu, en passant, que les sauvages causaient du désordre, s'étant enivrés à la maison d'un colon de Montréal, il fut obligé de débarquer dans le but de punir les sauvages et le nommé Roland, qui leur avait donné à boire...

"En conséquence, il ne put camper qu'à la tête des Isles de la Paix (5), d'où il expédia des ordres au sieur de Chambly d'avancer avec son escadre jusqu'au-delà des trois premiers Rapides.

"Le 30. L'on passa les deux premiers avec une incroyable difficulté..., et l'on campa au pied du 3e Rapide..."

Ce fut durant cette expédition que sieur de Brucy, (6) sergent de la compagnie du gouverneur Perrot, fut

(1) Cascades des Cèdres, près l'île Perrot.

(2) M. de Berthe, sieur de Chailly ainsi que le sieur de Brucy, sergent de la compagnie de M. Perrot, jouissaient alors d'un grand crédit, grâce à M. Perrot. Ainsi à la conférence de 1682, tenue à Québec, pour délibérer sur l'état des affaires avec les Iroquois, ils se trouvaient en compagnie du gouverneur, de l'intendant, l'évêque, M. Dollier (sup. de Montréal), M. de Varennes (gouverneur des Trois-Rivières), etc.

Ce M. de Chailly déserta plus tard le pays. M. de Denonville écrivait de Québec, 8 mai 1686, à Jean-Baptiste Colbert, ministre et marquis de Peignelay, que de Chailly était parti "sans permission avec la jolie fortune de 40,000 frs. amassés à son établissement du Bout de l'Isle" (Ste Anne), de connivence avec M. Perrot.

(3) Cascades des Cèdres.

(4) Evidemment à l'entrée du canal de Beauharnois.

(5) Entre Châteauguay et Beauharnois, tout près de la rive sud du lac St-Louis et en face de l'île Perrot.

(6) Antoine De La Fresnaye, sieur de Brucy, a donné son nom au domaine ouest de l'île Perrot, connu aujourd'hui sous le nom de Bois de Brucy. Cette concession lui fut faite le 1er janvier 1676 par le seigneur Perrot. Le fief contient 382½ ar-

laissé au poste établi au haut des rapides. Il en revint le 23 juillet avec deux bateaux chargés des provisions que le parti d'expédition y avait laissées en montant.

L'abbé de Fénélon, fondateur de l'établissement de Gentilly, près de l'île Perrot, faisait aussi partie de ce voyage de Frontenac. Il avait été missionnaire chez les Iroquois du lac Ontario. Ainsi son entremise était d'une grande importance. Il a laissé son nom à un des cantons du comté Victoria, province Ontario.

(A suivre.)

NOS GRAVURES

Le sacrifice d'Abraham

Dieu, voulant éprouver l'obéissance d'Abraham, lui avait commandé d'offrir son fils Isaac en sacrifice.

Abraham avait conduit Isaac sur la montagne; il avait attaché son fils sur le bûcher. Et, au moment où il étendait la main pour immoler Isaac, un ange apparaît, l'arrête et lui dit ensuite de la part du Seigneur :

"Parce que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi, je te bénirai, je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, comme le sable des rives de la mer, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui viendra de toi, parce que tu as obéi à ma parole."—(Genèse, chap. xxii, v. 10-18.)

Ce tableau, qui a obtenu un brillant succès au Salon, à Paris, est dû au pinceau d'un jeune américain, M. Chs Sprague Pearce, né à Boston, où réside sa famille. M. S. Pearce a étudié sous Bonnat, célèbre peintre français.

La catastrophe de Fribourg-Hugstetten

Un épouvantable accident est arrivé dans la soirée du 3 septembre, sur la ligne de Fribourg-Colmar-Munster, frontière de la Suisse.

Le désastre, sur lequel nous recevons de nos amis d'Alsace de nouveaux détails, est un des plus effroyables qui se soient produits de mémoire d'homme sur les lignes des chemins de fer européens. Les témoins oculaires qui nous adressent ces correspondances pleines de faits navrants sur cette épouvantable catastrophe, s'accordent à dire que le nombre des victimes est plus considérable encore qu'on avait osé le croire. Des familles entières ont péri; d'autres, qui se chiffrent par centaines, sont plongées dans le deuil le plus affreux.

Colmar et Munster sont dans la désolation. Fribourg offre le spectacle le plus lugubre qu'on puisse imaginer. La route qui conduit à Hugstetten et au lieu du sinistre, à environ une demi-heure de marche de la capitale du Brisgau, est couverte de monde, quoique les pluies tombées récemment sur cette contrée avec une abondance extrême aient partout détrempé le sol. La foule se presse pour arriver sur le théâtre de l'accident, foule triste, recueillie, car chacun a le cœur serré à la pensée que parmi les morts et les blessés il va peut-être trouver un ou plusieurs des siens.

A l'endroit où a eu lieu le déraillement, la forêt qui traverse la voie ferrée forme une clairière. Des prés marécageux bordent la ligne qui passe sur un remblai élevé d'un mètre cinquante environ. (1)

L'Express, de Mulhouse, décrit comme suit l'horrible tableau qui s'offre aux regards :

"La locomotive, après avoir tracé un profond sillon de près de dix mètres de longueur, est envasée jusqu'aux moyeux dans la fange de la prairie humide que l'eau recouvre par endroits. Derrière la machine, deux wagons ont été précipités du remblai et sont broyés. Sur la voie, quelques autres wagons, lancés encore par la vitesse acquise, ont dépassé la machine de quelques mètres et ne semblent pas trop avoir souffert.

"Puis, derrière ces premières voitures, c'est un chaos, un amoncellement indescriptible de roues enchevêtrées les unes dans les autres, de wagons éventrés, de rails tordus, de planches émietées, de glaces pulvérisées sur lesquelles gisent encore des cadavres.

"Enfin, derrière cet amas sans nom, un wagon est placé en travers de la voie. C'est celui-là qui a sauvé les huit voitures placées en queue du train. Trois de ces derniers wagons ont été plus ou moins endommagés, les cinq derniers sont intacts. Détail atroce : ce wagon, qui a si extraordinairement sauvé les huit autres, portait à son arrière la logette du serre-frein.

"Cette logette a été éventrée par le tampon du wagon qui venait derrière, et le malheureux employé a été écrasé à son poste comme un escargot broyé dans sa coquille. On voit encore la manivelle du frein, sanglante,

pens en superficie, y compris l'île Valiquet et une autre adjacente ainsi que la prairie à Dragon. Le sieur de Brucy était fils de Martin De La Fresnaye et de Geneviève Lepage, de Carlepon, évêché de Noyon. Il épousa Hélène Picoté le 23 août 1676, à Montréal. Sieur de Brucy mort, sa veuve se maria en deuxième nocces à J.-B. Celeron, sieur de Blainville. Hélène Picoté de Belestre étant décédée le 23 novembre 1701, sieur de Blainville épousa Geneviève Damours, le 14 janvier 1703. Par cette alliance cette dernière se trouva à hériter du fief de Brucy.

(1) Le mètre mesure un peu plus de 3 pieds français.